



**Conseil Administration  
Du 12 mars 2019  
N° 2 de 2019**

**Compte rendu**

## **CROS**

Présent-e-s : Mmes V. Bury, D. Desirliste, MN. Niveau, MM. A. Butté, A. Caillé, A. Casamiquela, JP. Cuzon, JL. Desnoues, P. Doctrinal, M. Farineau, M. Guillemette, R. Oury, B. Philippe, J. Ribault et DY. Ricour.

Absent-e-s excusé-e-s : Mmes S. Lanson, M.F Pilon, M. Tytgat, MM M. Barbot, P. Gastou, PH. Laverat, E. Morin, B. Simon, L. Thomas.

## **Assistent :**

Mmes A. Mainferme, F. Parmentier, D. Tesi, MA. Tourault et L. Violet, MM A. Abdallah, A. Brucker et S. Nourry.

**Invités :** MM F. Lefèvre (association Colosse aux pieds d'argile), R. Prunier (ORCOM)

## **Présentation Colosse aux pieds d'argile**

Le président accueille Fabien Lefèvre chargé de mission de l'association « Colosse aux pieds d'argile » sur la Région CVL.

Historique et actualités de l'association.

Le président pointe l'intérêt et la nécessité de former les dirigeants sportifs pour savoir comment agir face à ce type d'événements.

Sont en cours une convention de partenariat avec la DRDJSCS CVLL et le CROS Centre-Val de Loire dans le cadre du dispositif Sport Sans Violence.

Des relations sont en construction avec le ministère des sports pour une intervention dans tous les CREPS de France, vers les jeunes et les éducateurs-trices.

Il est à noter que le Ministère et le président du CNOSF sont sensibilisés à cette action ce qui pourrait nous permettre de développer conjointement les deux dispositifs (Colosse aux pieds d'Argile et SSV).

Le poste de F. Lefèvre est financé par CNDS et Cap Asso ; l'antenne régionale de l'association est en recherche de locaux, elle est hébergée à la DRDSJSCS CVLL pour le moment.

Le président invite les élu-e-s du CROS à assister à une intervention de l'association.

Chaque conférence donne lieu à l'issue, à au moins un signalement de la part d'un jeune en souffrance.

## **1. Approbation du PV du CA du 29 janvier 2019**

Reporté

## **2. Point financier**

Information relative aux cotisations 2019 : sur les 19 357€ prévus, 10 977€ ont été reçus.

- Comptes annuels 2018

Le compte de résultat se solde par un déficit de 5558,10€, par rapport au budget anticipé fait mi-décembre qui laissait apparaître un déficit prévisionnel d'environ 15 000€. Ce déficit est moins élevé que ce qu'il aurait pu être en raison des absences de certains membres du personnel qui n'ont pas été remplacés évitant ainsi un déficit de plus de 25000€.

Le total du budget est en augmentation de 139 774€, correspondant à l'appel à projet mis en place à destination des ligues/comités régionaux en partenariat avec la DRDJSCS. Cet appel à projets a été géré par le CROS dont le président souligne la réactivité (remerciements à Alicia et Laurence).

Les principales variations entre le budget anticipé présenté fin 2018 et le compte de résultat final concernent :

- Les prestations du GE MOS CVL, après régularisation des provisions pour congés payés des salariés mis à disposition au CROS, environ 3 700€,
- Les prestations MAC : au budget anticipé les charges étaient estimées à 16 770€, elles sont de 26 723€, soit une augmentation d'environ 10 000€. Concernant les produits, ils étaient estimés à 37 900€, ils s'élèvent finalement à 61 050€, soit une augmentation d'environ 23 000€, soit une variation nette positive de 13 000€ entre les informations dont nous disposions mi-décembre et à la clôture des comptes.

Soit une variation nette de 9 300€ (+13 000€ - 3 700€).

L'estimation du résultat de - 15 000€ mi-décembre et le résultat définitif de - 5 558€ = 9 442€.

Les charges dans l'ensemble restent stables par rapport au budget anticipé présenté en décembre car nous sommes en charges fixes pour la plupart des postes.

La valorisation du bénévolat est estimée pour l'année 2018 à 38 400€ pour 2400h :

- 900h par les élu-e-s du CROS pour les réunions statutaires;
- 1500h cumulées pour le président, le trésorier et la secrétaire générale, correspondant à un temps plein,

Le taux horaire pris en compte est de 16€. Cette valorisation est largement en-dessous du taux horaire correspondant aux compétences de chacun.

Cette valorisation ne tient pas compte des temps de présence et de travaux des responsables et membres des commissions.

Concernant les contributions en services, le partenariat avec le Groupe ACCOR est estimé à 6 000€ pour l'organisation de la cérémonie des vœux et celui avec le Crédit Mutuel à 2 000€ pour l'organisation de deux conférences.

#### - Intervention d'Orcom

Grâce à la réactivité des équipes du CROS, les comptes sont arrêtés. Le respect du calendrier est un bon indicateur du sérieux de la gestion comptable.

L'année se termine un peu mieux que prévu dans la mesure où il y a moins de charges liées à l'atténuation de charges de personnel (absence de salariés) et l'appel à projet qui a permis d'augmenter un peu les ressources.

Le Commissaire aux comptes appelle à la vigilance pour les années à venir : le CROS touche moins de subventions de fonctionnement et celles-ci ne couvrent pas l'intégralité des charges. Il n'y a néanmoins pas d'inquiétudes immédiates à avoir au regard du niveau des fonds propres même s'il sera vigilant quant à l'équilibre des budgets 2019 et 2020.

Attention à la ligne trésorerie très élevée qui est impactée fortement par les sommes reçues pour l'appel à projets.

Le nouveau plan comptable des associations est à mettre en œuvre en janvier 2020 : il permettra une valorisation très précise des contributions volontaires en nature. Il n'y a pas de grosse révolution technique. Des formations seront proposées par ORCOM.

Les comptes sont arrêtés et seront présentés sous la même forme à l'assemblée générale.

#### - Budget prévisionnel 2019 révisé

Le montant des subventions envisagé est le même que pour 2017.

Par rapport au partenariat, il est espéré que le COJOP va permettre au CROS de conserver le partenariat avec le Crédit Mutuel (les partenaires du COJOP sont la Caisse d'Épargne et la Banque Populaire qui ont l'exclusivité ; il n'est pas prévu qu'ils puissent être déclinés localement). Les services juridiques du CNOSF étudient nos contrats au regard des obligations du COJOP.

Cela induit nombre d'incertitudes pour établir le budget.

Le trésorier fait état des charges et des produits envisagés (budget total de 542 200€).

Le budget est adopté à l'unanimité et sera présenté sous cette forme à l'AG.  
Des remerciements sont faits au trésorier et à Laurence et Alicia pour le travail effectué.

- Modalités de calcul des cotisations 2020
  - o Part fixe = 160€
  - o Part variable = 0,019€

Pour les organismes régionaux représentant des fédérations scolaires :

USEP = une fois la part fixe

UNSS = 2 fois la part fixe

Le problème de la Ligue Centre Val de Loire de la Fédération des Clubs de la Défense est posé au regard du nombre de licencié-e-s qui n'a pas été pris en compte au niveau du Ministère : leur cotisation sera donc réduite à la part fixe.

Cette proposition de cotisation est approuvée à l'unanimité.

- Budget prévisionnel 2020

Avec les hypothèses de travail connues à ce jour, le budget prévisionnel 2020 s'élève à 528 400€. Il sera révisé lors de l'assemblée générale 2020.

### 3. Points d'actualités

- Retour sur la réunion du 6 mars CROS / Conseil régional

Le conseiller de M Moulay a changé : il s'agit de Grégory Gaboret qui est aussi conseiller de M. Huwart, chargé de l'ESS.

Le conventionnement avec le CROS a été évoqué, ainsi qu'un point sur le dispositif Cap Asso :

- Une centaine de dossiers est possible en nouveaux projets
- 300 « en renouvellement »
- Pour le sport, 90 dossiers seront possibles en renouvellement et 30 dossiers en création.

Une réunion spécifique relative à notre conventionnement est prévue ; il importe d'articuler le conventionnement CROS avec le rapport sport du Conseil Régional. Malheureusement ce rapport est peu explicite sur la volonté politique de la collectivité, il faudra nous adapter.

Une réunion aura lieu au CREPS le 24 mai où le Conseil Régional souhaite réunir les structures sportives bénéficiant de Cap Asso avec les salarié-e-s. Le CROS doit être le relais pour mobiliser les structures bénéficiaires pour assurer une forte présence du mouvement sportif. La réunion est prévue pour durer la journée : Cap Asso, formation professionnelle. Le CROS est associé à la construction de cette journée.

- Paris 2024

Mobilisation des Conseils départementaux pour Paris 2024 : le mouvement sportif fera le lien entre le Conseil Régional, les Conseils départementaux ainsi que les 2 Métropoles et les grandes agglos. Il s'agit d'organiser dans les 6 départements des réunions pour faire le point du projet régional avant la mi-mai et ce, dans le cadre de l'appel à projet « Terre de Jeu »,

- Conférence Président-e-s de ligues/comités :
  - o Date : jeudi 25 mai à Orléans à 18h30
  - o Ordre du jour : organisation et financement du sport en France, préparation de la journée du 24 mai, fiche « ambassadeurs », schémas équipements, CNDS,...

- CNDS :

- o Composition Commission territoriale - Représentants du Mouvement sportif

La note générale est déclinée en note régionale et a été préparée par la DRDJSCS, validée sur le principe par la directrice. Nous devons faire des commentaires et une réunion de concertation aura lieu le 20 mars.

Entretemps, des fédérations ont envoyé la note à leurs ligues puis aux clubs et les DD ont fait de même !

Le président propose que pour cette dernière session du CNDS, les représentants du MOS au sein de la commission territoriale soient les mêmes personnes (y compris suppléants) que la commission précédente. Accord à l'unanimité.

- Réunion des salarié-e-s du MOS à prévoir d'ici la fin du 1<sup>er</sup> semestre (celle-ci fera suite à la conférence des président-e-s et à ce qui aura été acté au CA du CNOSF)

Il est important au vu des réformes mises en place que les salarié-e-s soient davantage associé-e-s aux travaux du CROS, en particulier la mise en œuvre du projet territorial.

#### 4. Organisation assemblée générale ordinaire

- Rappel : le 29 mars 2019 à 18h30 à la Grange aux Dimes

Aujourd'hui : 73 personnes inscrites, 59 au repas.

Nombre de voix = 344 – Le quorum est de 174 voix – nombre de voix présentes à l'AG = 231

- Commission juridique : réunion préparatoire avec Alain Butté, responsable de la commission juridique, le 22 mars. Membres de la commission de vérification des mandats composée de Denise Désirliste et Daniel-Yvan Ricour. Approuvé.

- Approbation de l'ordre du jour :  
approuvé à l'unanimité

- Approbation des documents
  - o PV AG du 24 mars 2018
  - o Rapport d'activité : une demande de modification sur la partie professionnalisation va être prise en compte.
  - o Eléments financiers (cf. point 2. de l'ordre du jour)

Ces éléments sont approuvés.

#### 5. Communication des pôles et délégations

##### - Santé

Les actions envisagées sont en lien avec le projet territorial, la coordination est faite par le CROS.

Un état des lieux a été réalisé par Sébastien Nourry ; il va permettre l'élaboration d'un plan d'actions.

Sport en entreprise : des actions ont été initiées dans le 41 et le 45 avec l'expertise acquise par le CDOS 28.

Sport en milieu pénitentiaire : la condition incontournable à toute intervention est que tout éducateur sportif soit licencié et son club affilié à une fédération sportive.

Une rencontre avec le président de la ligue Sport Entreprise est prévue le 19 mars au matin pour échanger sur nos modalités de coopérations.

##### - Emploi

Cap Asso : une commission a eu lieu en février ; 46 dossiers déposés dont 26 acceptés = 43% de refus

Une évolution dans le « traitement » des dossiers est constatée.

Le DLA du club de handball de Vendôme se poursuit.

Le mouvement associatif a lancé une enquête sur « travail et vie association en RCVL ». Les résultats de l'enquête vont être présentés aux associations employeuses.

##### - Formation

En attente, la réforme de la formation professionnelle. L'Etat va désigner la structure qui sera en charge de la formation continue des salarié-e-s. Une note explicative sera à réaliser pour renseigner les dirigeant-e-s.

Le Réseau Valeurs de la République et Laïcité a lancé une formation de formateurs : 22 inscrits le 28 mars (journée de sensibilisation) – 2 jours de formation à suivre. Pour le moment, moins d'une dizaine de formateurs sport habilités.

E-learning : le module sur le projet associatif a été réalisé.

Le CROS assurera une présence aux portes ouvertes de FORMASAT le 16 mars.

**- Communication**

2 réunions ont eu lieu avec à l'ordre du jour :

- réalisation du rapport d'activité ;
- mise à jour approfondie du site internet du CROS

La prochaine réunion aura lieu le 19 mars : trophée et labellisation des communes sportives (1500 – 2500 habitants)

**- Citoyenneté**

Le travail avec « Colosse aux pieds d'argile » est lancé.

Un courrier a été adressé à la DRDJSCS pour insister sur le développement de l'application dans le Loiret; en cas de refus de la part du CDOS, c'est le CROS qui s'en chargera.

Lancement le jeudi 3 octobre du réseau citoyenneté.

La mise en place d'outils pédagogiques communs avec l'USEP va être le support d'un conventionnement.

On notera la présence de SSV au lancement de Paris Nice à Bellegarde (en présence de M Farineau).

**- Aménagement du territoire**

Colloque égalité femmes – hommes dans le sport : le CA se questionne sur le choix de la sociologue qui a systématiquement dénigré le travail du CROS et du réseau régional. Le choix des intervenants aux tables rondes questionne aussi puisqu'ils ont tous indiqué l'absence de problèmes.

Toutefois, on note que le travail réalisé par le CROS a été valorisé par la représentante aux Droits des femmes et à l'égalité de la Préfecture qui reprendra un certain nombre de ces préconisations. .

Le CROS a été présent au ciné débat le soir ; film « Comme des garçons »

## 6. Représentations – AG de Ligues-comités régionaux

Liste des Invitations AG de Ligues –Comités Régionaux

02/02/2019	Sport pour tous CVL	EXC
16/02/2019	Ligue Tir à L'arc	PH LAVERAT
02/03/2019	CR EESSM	EXC
02/03/2019	Ligue Voile	JL DESNOUES
02/03/2019	Ligue Golf	EXC
03/03/2019	Comité Reg Canoë Kayak	EXC
09/03/2019	CDOS 18	JL DESNOUES

Les prochaines Ag sont

13/03/2019	Comité rég Sport adapté	P DOCTRINAL
13/03/2019	AFSVFP	DY RICOUR
15/03/2019	CDOS 37	JL DESNOUES
16/03/2019	Handisport	DY RICOUR
16/03/2019	Montagne escalade	EXC
16/03/2019	Randonnée	EXC
16/03/2019	Aéronautique	EXC

22/03/2019	CDOS 41	JL DESNOUES
23/03/2019	Ligue d'Athlétisme	JL DESNOUES
23/03/2019	UFOLEP	EXC
23/03/2019	Force	EXC
23/03/2019	CDOS 28	JL DESNOUES
27/03/2019	USEP	JL DESNOUES

## 7. Questions diverses

Réunion handisport le jeudi 25 avril pour DY Ricour

Le 30 mars, cheerleaders à Olivet

Le président remercie les présent-e-s pour leur participation active et clôt la réunion à 21h15.

Véronique BURY

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président

### Relevé de décisions CA du 12 mars 2019

Thématique	Décisions	Responsable	Echéance
Citoyenneté	Un courrier adressé à la DRDJSCS pour insister sur le développement de l'application dans le Loiret	DY Ricour	